

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-DURNB01



La circulaire d'organisation est réalisée par le service régional à l'intention des équipes et des individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle quelques points essentiels des règlements de l'activité. Elle est téléchargeable en ligne sur www.unss.org

Auteur : Olivier MORIN
Secrétaire : Anne

Union Nationale du Sport Scolaire de l'académie de Nancy – Metz

Championnat d'académie

DUATHLON- RUN&BIKE

COLLEGES ET LYCEES

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

FORET DU HAUT JURE

BAR LE DUC

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS 2016 – 2017. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Olivier MORIN
Directeur Adjoint du Service Régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES :

- **Organisateurs :** Cécile RAFFIN SD UNSS 55 06 81 92 62 19
Olivier MORIN SR UNSS 06 82 48 35 01
- **Forfaits :** En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais
 - L'organisateur **06 81 92 62 19**
 - Le service régional **03 83 18 87 29**
- **Communication des résultats : Dès la fin de la compétition**, merci de transmettre les résultats à **Camille LEPAGE** (Service Communication UNSS) au **06 08 48 62 14** ou à sr-nancy-metz@unss.org (pour une transmission des résultats vers médias et presse).

INSCRIPTION INTRANET

Inscription en ligne sur le site de l'UNSS Régionale www.unss.org .

Ouverture du serveur : Vendredi 14 octobre 2016
Fermeture du serveur : Mardi 15 novembre à 13h00

Merci d'indiquer le ou les JO officiant sur le championnat. Veuillez indiquer également si l'équipe se présente avec 2, 3 ou 4 VTT. L'ordre de passage de l'équipe sera **Garçons-Garçons-Filles-Filles** en Duathlon et **Binôme Garçons puis Binôme Filles...etc** en Run and Bike. L'ordre de passage de l'équipe en Duathlon sera celui indiqué lors de l'inscription en ligne à la compétition (Garçon 1 en 1, Garçon 2 en 2, Fille 1 en 3, Fille 2 en 4).

ACCUEIL – FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu : Forêt Domaniale du haut juré - Route de Montplone - 55000 BAR LE DUC

Horaires de l'accueil : Les participants sont accueillis sur place à **10H00**.

Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible p39 dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.



FACEBOOK UNSS : Devenez FAN !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Régional UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS NANCY METZ** !

ORGANISATION GENERALE

PROTOCOLE : DECLARATION A LIRE PAR UN COMPETITEUR ET/OU JO AVANT LA RENCONTRE FACE A TOUS LES PARTICIPANTS

« A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer Arbitres et Adversaires AVANT et APRES chaque rencontre.

BONNE RENCONTRE UNSS ! »

Responsable de l'organisation : Cécile RAFFIN

SD UNSS 55

06 81 92 62 19

Jurys :

Un jury est constitué par le SD UNSS de la Meuse à partir des enseignants et bénévoles issus du département. Toutefois, au vu du nombre important de jurys nécessaires, **chaque responsable d'équipe pourra être sollicité pour tenir un poste au sein de l'organisation**, notamment au niveau de la piscine et du parc à vélos.

Organisation Sportive :

La même équipe s'engage sur l'épreuve de Duathlon ET l'épreuve de Run&Bike.
Equipes constituées de 4 élèves (2F et 2G).

Repas : Prévus sur place pour les membres du jury. Sinon tirés du sac.

Secouristes : La sécurité sera assurée à la piscine par 2 moniteurs MNS, sur l'aire d'arrivée et sur le parcours VTT par ADPC. Un réseau radio et portable sera mis en place.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

➤ **DUATHLON :**

Ouverture du Parc A vélos à **10h15**.

A la fin de la compétition, les vélos resteront dans le Parc A Vélos pour l'épreuve de l'après midi.

Les accompagnateurs doivent sortir du PAV **15 minutes avant le début de l'épreuve.**

La transmission en duathlon se fait à l'aide d'un chouchou transmis à son partenaire dans le box.

Horaires de l'épreuve de Duathlon :	11h00	Briefing Duathlon
	11h15	Départ Duathlon Collège
	11h30	Départ Duathlon Lycée

➤ **RUN&BIKE :**

Les accompagnateurs doivent quitter **le PAV 15 minutes avant le début de l'épreuve.**

Horaires de l'épreuve de Run&Bike :	14h00	Briefing Run&bike
	14h15	Départ Run&bike Collège
	14h30	Départ Run&bike Lycée
	16h00	Podiums
	16h30	Fin de la manifestation

Jeunes Officiels : **Aurélie MENGARDI** du Collège Les Tilleuls de Commercy (membre de la CMN Triathlon) et **Laure LEROY** du collège Poincaré de Bar Le Duc prendront en charge les Jeunes Officiels.

RAPPELS REGLEMENTAIRES – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les règlements complets sont consultables sur le site www.unss.org

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique » (Règlement Fédéral p32)

Conditions de participation :

Les championnats par Équipe d'Établissement d'**AQUATHLON-TRIATHLON** et de **DUATHLON-RUN & BIKE** sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive sauf :

- les Associations Sportives qui ont atteint les **2 années précédentes** (année n-1 et année n-2) les 5 premières places d'un ou plusieurs championnats de France par Équipe d'Établissement,
 - Ces AS évolueront en championnat excellence d'AQUATHLON-TRIATHLON **et** de DUATHLON-RUN & BIKE l'année n.
Exemple : une AS qui a terminé 4^{ème} au championnat de France par équipe d'établissement de triathlon l'année n-1 et 2^{ème} au championnat de France par équipe d'établissement de run & bike l'année n-2 évoluera l'année n en championnat excellence d'AQUATHLON-TRIATHLON et en championnat excellence de DUATHLON-RUN & BIKE.
 - Si ces Associations Sportives n'atteignent pas les 5 premières places d'un championnat de France Excellence l'année n, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat par équipe d'établissement l'année n+1.
Exemple : une AS qui a terminé 6^{ème} au championnat de France excellence d'aquathlon-triathlon et 6^{ème} au championnat de France excellence de duathlon-run & bike évoluera l'année n+1 en championnat par équipe d'établissement en AQUATHLON-TRIATHLON et en DUATHLON-RUN & BIKE.
 - les Associations Sportives qui sont classées dans les 5 premières d'au moins un championnat de France **Excellence** de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe,
Cette disposition **ne concerne pas** les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :
 - avoir renseigné à la date du 16 décembre 2016 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire.
 - avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe.
- Pour les équipes d'Association Sportive nommées, et dans ce cas seulement, **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement y compris aux phases inter-académiques
- les Associations Sportives « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence
 - un élève qui a participé à une rencontre excellence lors de l'année scolaire en cours et dans le même sport ne peut plus concourir en équipes d'établissement.
 - Les équipes comportant UN-E élève inscrit-e sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des listes Espoirs ou Jeunes (liste fédérale fournie à l'UNSS par la F.F.TRI. le 15 septembre 2016).
 - Les équipes comportant **UN** élève classé dans les 16 premiers garçons ou **UNE** élève classée dans les 8 premières filles aux championnats de France FFTRI l'année précédente, en triathlon, en duathlon et aquathlon.

Composition des équipes :

Equipes mixtes de 4 coureurs :

2 FILLES ET 2 GARCONS EN DUATHLON COMME EN RUN & BIKE.

Le 1^{er} binôme participant à l'épreuve de Run&bike est un binôme **GARCONS**.

L'ordre de passage en Duathlon sera **Garçons – Garçons – Filles – Filles**.

L'inscription d'équipes GARCONS (4G) ou MIXTES (3G + 1F ou 3F + 1G) est autorisée. Ces équipes feront l'objet d'un classement à part. Ces équipes NE POURRONT PAS PRETENDRE à une qualification au championnat de France.

Collèges : 1 cadet (te) maximum

Lycées : 1 senior(e) maximum

RAPPEL :

L'ordre de passage de l'équipe en Duathlon sera celui indiqué lors de l'inscription à la compétition (sur intranet).

Dispositions matérielles :

Chaque équipe devra se munir de l'ensemble du matériel nécessaire à l'épreuve : épingles à nourrices, tenue cycliste, casque, VTT (au moins 2 pour 4), bidon d'eau, tenue de course à pied, baskets.

Le Dossard devra obligatoirement être fixé par 4 épingles non fournies par l'organisateur. ou une ceinture de triathlon

Un ravitaillement en eau et nourriture sera disponible à l'arrivée.

Jeune Officiel :

Chaque AS devra mettre à disposition de l'organisateur **un élève MINIMUM** qui fera office de Jeune Officiel. Cet élève **ne sera PAS obligatoirement certifié JO UNSS**. Il ne pourra **pas être compétiteur**. Toute AS ne présentant pas d'élève faisant office de JO pourra participer, sera classée, **mais ne pourra prétendre à une qualification au Championnat de France**.

Déroulement général des épreuves :

Le Run&Bike comme le Duathlon fonctionnent par équipe **de 4 dont 2 filles**.

Chaque membre (G→G→F→F) de l'équipe **Duathlon** effectue (CAP/VTT/CAP) avant de transmettre le relais à un coéquipier. Le chronomètre est déclenché au départ de la CAP du premier relayeur et s'arrête à la fin de l'épreuve de la dernière relayeuse.

En **Run&bike**, les 2 binômes se relayent (Garçons d'abord puis Filles) sur un parcours en boucle. Les coéquipiers peuvent s'échanger le VTT de mains en mains librement ou en « gagne-terrain » dans des zones imposées.

- Distances Duathlon : **500 m / 2500m / 500m**
- Distances Run&bike : **Boucle de 1200 m**
- Collège : **45 minutes**
- Lycée : **52 minutes**

Rappel réglementaire :

En cas de casse mécanique (vélo défectueux), le cycliste devra terminer la boucle **A PIED AVEC SON VELO** qu'il ramènera au parc à vélos, avant d'enchaîner avec la course à pied. Toute équipe ne respectant pas cette règle se verra disqualifiée.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Enseignants et élèves sont souvent trop indisciplinés et pénètrent dans le parc sans y être autorisés. Pour éviter ces problèmes, le parc à vélo sera entièrement clôturé de barrières Vauban et gardé par des Officiels en tenue qui pourront donner des avertissements à des équipes ne respectant pas la règle suivante : « **SEUL LE RELAYEUR A ACCES AU PARC A VELO** »

Les vélos resteront dans le parc jusqu'au dernier concurrent arrivé ; à ce moment là seulement (16h15-16h30), et avant le protocole, les équipes seront autorisées à récupérer leurs VTT en passant dans des couloirs où **les Officiels les attendront pour récupérer les plaques de vélos**. Attention, en cas de perte ou de non restitution de la plaque de vélo, celle-ci sera facturée **20 Euro** à l'AS à laquelle appartient l'élève fautif.

Qualifications :

Une équipe « Excellence » sera qualifiée à l'issue du championnat d'académie à la condition qu'elle soit classée 1^{ère}, tous établissements confondus.

PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

Protocole

- Dotation médailles et coupes : Les trois premières équipes recevront des médailles (classement scratch).
- Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).
- Lorsque le protocole est réalisé, un temps doit être réservé aux Jeunes Officiels.

Résultats :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

Attention : Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le service régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

Qualifications :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

Attention : Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le service régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

Qualifications :

Le service régional est responsable de la désignation des qualifiés aux compétitions I.A et nationales. A ce titre, il est seul habilité à délivrer les convocations aux A.S concernées.

L'équipe championne d'académie sera directement qualifiée pour le championnat de France qui se déroulera du 21 au 23 mars 2017 à AVRANCHES (Manche - Académie de Caen)

Forfaits - Repêchages :

Demande de qualifications exceptionnelles – Repêchages

Les demandes de qualifications exceptionnelles et les demandes de repêchage sont placées sous l'unique responsabilité du service régional, tant du point de vue des compétitions académiques que du point de vue national. Elles se font par l'intermédiaire du formulaire issu du règlement fédéral qui doit être rempli et renvoyé au service régional.

Développement Durable – Opération « Stade Propre » :

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial. Il veillera également à couper tout système gaspillant de l'énergie inutilement (lumières, ...).